

Sommaire

20 (2004) Numéro 2

L'asile politique en Europe depuis l'entre-deux-guerres

ISBN : 2-911627-37-7

Coordonné par **Olivier CLOCHARD**, **Luc LEGOUX** et **Ralph SCHOR** | publié en ligne le 14 octobre 2004

En 1935, le radical Édouard Herriot désignait le droit d'asile comme " un des éléments essentiels de la doctrine républicaine ". Les grandes démocraties tiennent aujourd'hui un discours voisin. Cependant l'étude de l'accueil des réfugiés sur le long terme montre qu'il y a loin des grands principes aux faits. Avant la Seconde Guerre mondiale les pays européens ont cherché à limiter l'accueil de ceux qui fuyaient les persécutions politiques et raciales. Pendant la guerre froide, l'asile au nom des droits de l'homme était utilisé dans les démocraties pour discréditer les régimes communistes. Aujourd'hui l'asile est dit humanitaire et la défense du nouveau " droit de rester dans son pays " justifie en fait le droit d'ingérence des grandes puissances et légitime leur rôle de gendarme du monde. Une partie importante des textes rassemblés dans ce dossier abordent la question de l'asile en France et en Europe alors que se met en place une nouvelle réglementation dans le cadre de l'harmonisation européenne, plus restrictive encore que celles que les états avaient élaboré précédemment. Les uns s'intéressent aux principes qui fondent l'évolution actuelle du droit d'asile et à ses conséquences dans le traitement de la demande de protection. D'autres se penchent sur les faiblesses de l'accueil institutionnel des demandeurs, leur renvoi au dispositif social prenant en charge des " exclus ". Au-delà des différences de contexte historique et de conditions de vie, l'un d'entre eux met en valeur la continuité entre les camps des années noires et les dispositifs actuels de concentration des demandeurs dans des lieux clos ou ouverts. Le dossier comprend aussi des articles sur d'autres aspects de la question de l'asile hier et aujourd'hui, les oppositions entre réfugiés antifascistes italiens appartenant aux diverses vagues qui se sont succédées en France, l'arrivée en Europe du Nord de Palestiniens du Liban vivant leur deuxième exil...



Articles



publié en ligne le 4 novembre 2004

Changements et permanences dans la protection des réfugiés

Par **Luc LEGOUX**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

Le régime de protection des réfugiés mis en place par la convention de Genève de 1951 a cédé la place à un nouveau régime de l'asile qui trouve sa source à Bruxelles. Le premier, centré sur le droit de quitter son pays, utilisait la défense des droits de l'homme et l'accueil des dissidents pour discréditer le monde communiste. Le second est plus complexe. Le statut de réfugié de la convention de Genève est reconnu à dose homéopathique ; la protection subsidiaire permet d'encadrer les demandeurs d'asile que l'on sait debouter mais que l'on ne sait pas expulser ; l'asile au plus près des zones de conflit permet de limiter les flux et de justifier le droit...

publié en ligne le 4 novembre 2004



Les réfugiés, une main-d'œuvre à part ? Conditions de séjour et d'emploi, France, 1945-1975

Par **Alexis SPIRE**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

Si les politiques restrictives en matière d'immigration ont mis en évidence ces quinze dernières années l'assujettissement de la politique d'asile à la politique migratoire, le lien entre l'accueil des réfugiés et l'immigration économique sont bien antérieurs. Entre 1945 et 1974 les réfugiés étaient considérés comme une main-d'œuvre parmi les autres. Les bureaux d'orientation et de placement des réfugiés ont facilité leur intégration sur le marché du travail en période de pénurie de main-d'œuvre, mais dès la fin des années soixante les premières mesures destinées à juguler l'importance prise par les régularisations des étrangers entrés...



publié en ligne le 4 novembre 2004

Tirer l'échelle ? Tensions et rejets de nouveaux arrivants au sein de l'émigration antifasciste italiennePar **Eric VIAL**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

à côté d'oppositions régionales, idéologiques, ou entre émigrés politiques et économiques, d'autres sont "générationnelles", entre vagues d'arrivée, même séparées par peu d'années. Dans le cas italien, le prototype est 1930, quand Mussolini rouvre la frontière : des migrants à peine installés se sentent menacés par les arrivées, les nouveaux venus ont accepté trop longtemps de vivre sous la dictature et sont suspects ; certains les défendent, il y a débat mais l'émigration non communiste a pour le moins du mal à les recevoir et les accepter. La conscience de ces problèmes n'est pas le moteur de l'attitude du PCI quelques...



publié en ligne le 4 novembre 2004

Les camps d'étrangers depuis 1938 : continuité et adaptations : du "modèle" français à la construction de l'espace SchengenPar **Olivier CLOCHARD**, **Yvan GASTAUT** et **Ralph SCHOR**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

La longue histoire des camps d'internement d'étrangers en France évoque une expression spatiale du rejet de l'Autre (réfugiés, immigrés, juifs, harkis...) ; elle atteste dans le même temps d'une continuité : le lieu reste, les populations exclues passent en fonction des conjonctures politiques et économiques. Les diverses formes de gestion contemporaine (parfois brutale et peu humaine) cultivent des parentés avec le passé ; bien sûr, il ne s'agit pas d'établir une simple filiation avec les premiers camps d'internement des exilés espagnols ou ceux dans lesquels le régime de Vichy enferma les juifs. Mais les dispositifs répressifs élaborés dans les années...



publié en ligne le 4 novembre 2004

L'asile en France aujourd'huiPar **Patrick DELOUVIN**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

En novembre 2003, le ministre des Affaires étrangères affirmait que : « la France est fidèle à la tradition d'accueil qui l'anime depuis la révolution ». Au-delà des engagements et des déclarations politiques, la réalité est que le droit d'asile en France est en crise depuis plusieurs années et que la situation s'aggrave. La préoccupation qui domine est celle du contrôle des flux migratoires et non de la protection des personnes en quête d'asile. Le parcours du demandeur d'asile, déjà truffé d'embûches, est rendu encore plus difficile par la loi adoptée en 2003. Davantage de demandeurs verront leur dossier rejeté sans un examen attentif,...



publié en ligne le 4 novembre 2004

Cartographier la demande d'asile en France : tendances nationales, représentations départementales et réalités localesPar **Emmanuelle BONERANDI**, **Frédérique BOURGEOIS** et **Xavier RICHARD**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

Cet article propose un travail de représentation cartographique de la demande d'asile en France à partir du traitement des données de l'OFPRA. La traduction cartographique des données spatialisées relatives à la demande d'asile offre une première géographie de la demande d'asile en France, entre zones de forte densité et zones potentiellement moins chargées. Elle propose une première présentation des tendances nationales, revient sur leurs expressions départementales et interroge les réalités locales. La première partie s'intéresse à la distribution départementale des demandes d'asile en 2003, puis dans une approche dynamique en comparant temps moyen...



publié en ligne le 4 novembre 2004

Le demandeur d'asile : un « exclu » parmi d'autres ? La demande d'asile à l'épreuve des logiques de l'assistancePar **Gilles FRIGOLI**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

Sous l'effet de l'augmentation du nombre de demandes d'asile enregistrées en France récemment,

de la longueur des délais d'instruction des dossiers et de la faiblesse du montant des aides financières prévues par la législation, nombre de demandeurs d'asile sont aujourd'hui amenés à se tourner vers les services sociaux et les lieux d'accueil caritatif pour organiser les conditions de leur survie. A partir d'une enquête menée dans un département du sud de la France, qui montre comment s'est progressivement constituée une offre de prise en charge sociale à destination des demandeurs d'asile, l'article décrit le sort que réserve à ces populations un mode...

publié en ligne le 4 novembre 2004



Les réfugiés palestiniens en Europe : complexité des parcours et des espaces migratoires

Par **Mohamed Kamel DORAÏ**

Volume 20 (2004) - Numéro 2 [résumé]

Quelques 100 000 Palestiniens vivent en Europe. Le continent leur est apparu à partir des années soixante-dix comme un espace favorable leur permettant de trouver du travail et d'assurer à leur famille une vie plus stable. L'Europe peut-elle devenir dans l'avenir une région importante au sein de la diaspora palestinienne ? S'agit-il d'une région de réinstallation des Palestiniens ou bien d'un espace d'émigration de travail comme les pays producteurs de pétrole ? Peut-on imaginer une évolution équivalente à celle des Palestiniens des États-Unis qui forment un groupe dynamique et structuré au sein de la diaspora ? Après un panorama général des principales...



Note de recherche



publié en ligne le 4 novembre 2004

L'engagement comme ressource facilitant l'intégration. Le cas des réfugiés latino-américains en Suède

Par **Frédéric VABRE**

Volume 20 (2004) - Numéro 2